

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2019\_021**

**Vote du budget primitif 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Gil CLOIX par Pierre PANTANELLA, Bernard POURQUIÉ par Hubert GRANIER

Secrétaire de séance : Guy PUEL

Date de convocation : 13 mars 2019

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 20	Présents : 12	Pouvoirs : 2
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019 du budget principal présenté par le président, soumis au vote par chapitre ;

**Décide** d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2019 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	396 497,75 €	347 452,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté		49 045,75 €
Total de la section de fonctionnement	396 497,75 €	396 497,75 €

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	406 584,54 €	476 480,39 €
Restes à réaliser	696 919,68 €	472 152,82 €

Solde d'exécution reporté		154 871,01 €
Total de la section d'investissement	1 103 504,22 €	1 103 504,22 €

<b>TOTAL</b>	
1 500 001,97 €	1 500 001,97 €

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
 Au registre sont les signatures.

**Le président, Jean-Luc AIGOUY**



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le <u>26/03/2019</u> et publié ou notifié le <u>01/04/2019</u>
--